

*Questions orales*

**L'hon. William C. Winegard (ministre des Sciences):** Monsieur le Président, le juge Richard et la commission d'enquête se sont tous deux déclarés satisfaits du mandat qui leur a été confié, ajoutant qu'ils allaient se pencher sur le rôle du fédéral relativement à la mine Westray, dans la mesure où ils le jugeront nécessaire. Il va de soi que nous allons collaborer avec l'enquête, comme nous avons toujours dit que nous le ferions.

\* \* \*

*[Français]***LE PROGRAMME DE PRÊTS AUX ÉTUDIANTS**

**M. Guy Saint-Julien (Abitibi):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État.

Le gouvernement canadien va radier, cette année, 55 millions de dollars de comptes à recevoir, faute de pouvoir retracer les mauvais payeurs concernant le Programme de prêts aux étudiants. Il s'agit de 55 millions de dollars canadiens, l'argent des contribuables!

Est-ce que le ministre va mettre en place, cette année, un lien d'autorité pour le recouvrement des prêts-étudiants, car aujourd'hui, les banques, les universités et certains étudiants et étudiantes se fichent éperdument des contribuables canadiens?

**L'hon. Robert de Cotret (secrétaire d'État du Canada):** Monsieur le Président, je peux dire à mon honorable collègue que j'ai déjà amorcé des discussions avec les provinces, avec les groupes étudiants et d'autres, dans le but d'améliorer le processus.

Le Programme connaît des problèmes—on connaît ces difficultés et on connaît le taux de défauts—mais j'ai également entamé des négociations avec les institutions financières afin d'élaborer une nouvelle structure financière pour le Programme dans le but de réduire les défauts de paiement et rendre le Programme plus efficace.

Alors, monsieur le Président, je peux assurer tous les membres de cette Chambre, que cette révision en profondeur du Programme avance très bien et que d'ici la fin de l'année, certainement, on sera en mesure de faire une annonce à cet égard.

*[Traduction]***LE SERVICE CANADIEN DU RESEIGNEMENT DE SÉCURITÉ**

**M. Derek Lee (Scarborough—Rouge River):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général.

La semaine dernière, le solliciteur général nous a dit qu'à l'occasion, il doit, dans le cadre de ses fonctions, connaître le nom d'anciens informateurs du SCRS. Cependant, il n'a pas parlé de ce qu'il en était des solliciteurs précédents et de leurs collaborateurs.

Le ministre peut-il dire à la Chambre si le comité de surveillance du SCRS a déjà été forcé d'autoriser la présence de membres du personnel du solliciteur à ses réunions entre 1986 et 1990, permettant du même coup la divulgation de noms d'informateurs à ces personnes?

**L'hon. Doug Lewis (solliciteur général du Canada):** Monsieur le Président, il est évident que je ne puis dire comment les choses se passaient du temps des solliciteurs qui m'ont précédé. Je n'ai aucune raison de croire qu'il y a eu des changements menant à la conclusion que le député vient de tirer.

**M. Derek Lee (Scarborough—Rouge River):** Monsieur le Président, le ministre acceptera-t-il aujourd'hui de fournir au sous-comité sur la sécurité nationale les règles régissant les informateurs et assurera-t-il aux Canadiens que les renseignements ayant trait aux informateurs n'ont jamais été utilisés à des fins politiques par son cabinet ou celui d'autres ministres?

**L'hon. Doug Lewis (solliciteur général du Canada):** Je puis assurer au député que s'il veut avoir des discussions à ce sujet avec le comité de surveillance des activités du renseignement de sécurité, je suis convaincu que ce dernier se fera un plaisir de fournir au député les informations qu'il peut dévoiler.

\* \* \*

**L'ASSURANCE-MALADIE**

**M. David Walker (Winnipeg—Nord—Centre):** Ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.